

www.e-rara.ch

Oeuvres Complètes De M. De Voltaire

**Voltaire
Condorcet, Jean Antoine Nicolas de Caritat de
A Basle, 1791-1792**

Zentralbibliothek Zürich

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-78981>

Dissertation sur la mort de Henri IV.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

Et commencé trop tard et trop tôt terminé.
 L'Autrichien trembla. Justement désarmée
 Rome adopta Bourbon; Rome s'en vit aimée.
 La Discorde rentra dans l'éternelle nuit.
 A reconnaître un roi Mayenne fut réduit;
 Et soumettant enfin son cœur et ses provinces,
 Fut le meilleur sujet du plus juste des princes.

HENRIADE, *fin du dernier chant.*

DISSERTATION

SUR LA MORT

DE HENRI IV.

LE plus horrible accident qui soit jamais arrivé en Europe a produit les plus odieuses conjectures. Presque tous les mémoires du temps de la mort de *Henri IV* jettent également des soupçons sur les ennemis de ce bon roi, sur les courtisans, sur les jésuites, sur sa maîtresse, sur sa femme même. Ces accusations durent encore, et on ne parle jamais de cet assassinat sans former un jugement téméraire. J'ai toujours été étonné de cette facilité malheureuse, avec laquelle les hommes les plus incapables d'une méchante action aiment à imputer les crimes les plus affreux aux hommes d'Etat, aux hommes en place. On veut se venger de leur grandeur en les accusant; on veut se faire valoir en racontant des anecdotes étranges. Il en est de la conversation comme d'un spectacle, comme d'une tragédie, dans la-

quelle il faut attacher par de grandes passions et par de grands crimes.

Des voleurs assassinent *Vergier* dans la rue; tout Paris accuse de ce meurtre un grand prince. Une rougeole pourprée enlève des personnes considérables, il faut qu'elles aient été toutes empoisonnées. L'absurdité de l'accusation, le défaut total de preuves, rien n'arrête; et la calomnie passant de bouche en bouche, et bientôt de livre en livre, devient une vérité importante aux yeux de la postérité toujours crédule. Depuis que je m'applique à l'histoire, je ne cesse de m'indigner contre ces accusations sans preuve, dont les historiens se plaisent à noircir leurs ouvrages.

La mère de *Henri IV* mourut d'une pleurésie; combien d'auteurs la font empoisonner par un marchand de gants qui lui vendit des gants parfumés, et qui était, dit-on, l'empoisonneur à brevet de *Catherine de Médicis*. On ne s'avise guère de douter que le pape *Alexandre VI* ne soit mort du poison qu'il avait préparé pour le cardinal *Corneto* et pour quelques autres cardinaux dont il voulait, dit-on, être l'héritier. *Guichardin*, auteur contemporain, auteur respecté, dit qu'on imputait la mort de ce pontife à ce crime et à ce châtement du crime; il ne dit pas que le pape fût un empoisonneur, il le laisse entendre, et l'Europe ne l'a que trop bien entendu.

Et moi j'ose dire à *Guichardin*: *L'Europe est trompée par vous, et vous l'avez été par votre passion.* Vous étiez l'ennemi du pape; vous avez trop cru votre haine et les actions de sa vie. Il

avait,

avait, à la vérité, exercé des vengeances cruelles et perfides contre des ennemis aussi perfides et aussi cruels que lui ; de-là vous concluez qu'un pape de soixante et douze ans n'est pas mort d'une façon naturelle ; vous prétendez, sur des rapports vagues, qu'un vieux souverain, dont les coffres étaient remplis alors de plus d'un million de ducats d'or, voulut empoisonner quelques cardinaux pour s'emparer de leur mobilier ; mais ce mobilier était-il un objet si important ? Ces effets étaient presque toujours enlevés par les valets de chambre avant que les papes pussent en saisir quelques dépouilles. Comment pouvez-vous croire qu'un homme prudent ait voulu hasarder, pour un aussi petit gain, une action aussi infame, une action qui demandait des complices, et qui tôt ou tard eût été découverte ? Ne dois-je pas croire le journal de la maladie du pape plutôt qu'un bruit populaire ? ce journal le fait mourir d'une fièvre double-tierce. Il n'y a pas le moindre vestige de cette accusation intentée contre sa mémoire. Son fils *Borgia* tomba malade dans le temps de la mort de son père ; voilà le seul fondement de l'histoire du poison. Le père et le fils sont malades en même temps, dont ils sont empoisonnés : ils sont l'un et l'autre de grands politiques, des princes sans scrupule, donc ils sont atteints du poison même qu'ils destinaient à douze cardinaux. C'est ainsi que raisonne l'animosité ; c'est la logique d'un peuple qui déteste son maître : mais ce ne doit pas être celle d'un historien. Il se porte pour juge, il prononce les

arrêts de la postérité : il ne doit déclarer personne coupable sans des preuves évidentes.

Ce que je dis de *Guichardin*, je le dirai des mémoires de *Sulli* au sujet de la mort de *Henri IV*. Ces mémoires furent composés par des secrétaires du duc de *Sulli*, alors disgracié par *Marie de Médicis* ; on y laisse échapper quelques soupçons sur cette princesse, que la mort de *Henri IV* faisait maîtresse du royaume, et sur le duc d'*Epernon* qui servit à la faire déclarer régente. *Mézeray*, plus hardi que judicieux, fortifie ces soupçons ; et celui qui vient de faire imprimer le sixième tome des mémoires de *Condé* fait ses efforts pour donner au misérable *Ravaillac* les complices les plus respectables. N'y a-t-il donc pas assez de crimes sur la terre ? faut-il encore en chercher où il n'y en a point ?

On accuse à la fois le père *Alagona* jésuite, oncle du duc de *Lerme* ; tout le conseil espagnol, la reine *Marie de Médicis*, la maîtresse de *Henri IV*, *M^{me} de Verneuil* et le duc d'*Epernon*. Choisissez donc. Si la maîtresse est coupable, il n'y a pas d'apparence que l'épouse le soit ; si le conseil d'Espagne a mis dans Naples le couteau à la main de *Ravaillac*, ce n'est donc pas le duc d'*Epernon* qui l'a séduit dans Paris, lui que *Ravaillac* appelait *catholique à gros grain*, comme il est prouvé au procès ; lui qui n'avait jamais fait que des actions généreuses ; lui qui d'ailleurs empêcha qu'on ne tuât *Ravaillac* à l'instant qu'on le reconnut tenant son couteau sanglant, et qui voulait qu'on le réservât à la question et au supplice.

Il y a des preuves, dit *Mézeray*, que des prêtres avaient mené *Ravaillac* jusqu'à Naples. Je répons qu'il n'y a aucune preuve. Consultez le procès criminel de ce monstre, vous y trouverez tout le contraire. Je fais que les dépositions vagues d'un nommé *du Jardin* et d'une *Descomans* ne font pas des allégations à opposer aux aveux que fit *Ravaillac* dans les tortures. Rien n'est plus simple, plus ingénu, moins embarrassé, moins inconstant ; rien par conséquent de plus vrai que toutes ses réponses. Quel intérêt aurait-il eu à cacher les noms de ceux qui l'auraient abusé ? Je conçois bien qu'un scélérat associé à d'autres scélérats cèle d'abord ses complices. Les brigands s'en font un point d'honneur ; car il y a de ce qu'on appelle *honneur* jusque dans le crime : cependant ils avouent tout à la fin. Comment donc un jeune homme qu'on aurait séduit, un fanatique à qui on aurait fait accroire qu'il serait protégé, ne décèlerait-il pas ses séducteurs ? comment dans l'horreur des tortures n'accuserait-il pas les imposteurs qui l'ont rendu le plus malheureux des hommes ? n'est-ce pas là le premier mouvement du cœur humain ?

Ravaillac persiste toujours à dire dans ses interrogatoires : *J'ai cru bien faire en tuant un roi qui voulait faire la guerre au pape ; j'ai eu des visions, des révélations ; j'ai cru servir DIEU ; je reconnais que je me suis trompé et que je suis coupable d'un crime horrible ; je n'y ai été jamais excité par personne.* Voilà la substance de toutes ses réponses. Il avoue que le jour de l'assassinat il avait

été dévotement à la messe ; il avoue qu'il avait voulu plusieurs fois parler au roi, pour le détourner de faire la guerre en faveur des princes hérétiques ; il avoue que le dessein de tuer le roi l'a déjà tenté deux fois, qu'il y a résisté, qu'il a quitté Paris pour se rendre le crime impossible, qu'il y est retourné vaincu par son fanatisme. Il signe l'un de ses interrogatoires *François Ravillac*,

Que toujours dans mon cœur
Jésus soit le vainqueur.

Qui ne reconnaît, qui ne voit à ces deux vers dont il accompagna sa signature, un malheureux dévot dont le cerveau égaré était empoisonné de tous les venins de la ligue ?

Ses complices étaient la superstition et la fureur qui animèrent *Jean Châtel*, *Pierre Barrière*, *Jacques Clément*. C'était l'esprit de *Poltro* qui assassina le duc de *Guise* ; c'étaient les maximes de *Balthazar Gerard*, assassin du grand prince d'Orange. *Ravillac* avait été feillant ; et il suffisait alors d'avoir été moine, pour croire que c'était une œuvre méritoire de tuer un prince ennemi de la religion. On s'étonne qu'on ait attenté plusieurs fois sur la vie de *Henri IV* le meilleur des rois ; on devrait s'étonner que les assassins n'aient pas été en plus grand nombre. Chaque superstitieux avait continuellement devant les yeux *Aod* assassinant le roi des Philistins ; *Judith* se prostituant à *Holoferne* pour l'égorger dormant entre ses bras ; *Samuel* coupant par morceaux un roi prisonnier de guerre, envers qui *Saül* n'osait violer le droit des nations.

Rien n'avertissait alors que ces cas particuliers étaient des exceptions, des inspirations, des ordres exprès qui ne tiraient point à conséquence; on les prenait pour la loi générale. Tout encourageait à la démeuce, tout consacrait le parricide. Il me paraît enfin bien prouvé, par l'esprit de superstition, de fureur et d'ignorance qui dominait, par la connaissance du cœur humain et par les interrogatoires de *Ravaillac*, qu'il n'eut aucun complice. Il faut sur-tout s'en tenir à ces confessions faites à la mort devant des juges. Ces confessions prouvent expressément que *Jean Châtel* avait commis son parricide dans l'espérance d'être moins damné, et *Ravaillac* dans l'espérance d'être sauvé.

Il le faut avouer, ces monstres étaient fervens dans la foi. *Ravaillac* se recommande en pleurant à *St François* son patron et à tous les saints; il se confesse avant de recevoir la question; il charge deux docteurs auxquels il s'est confessé d'assurer le greffier que jamais il n'a parlé à personne du dessein de tuer le roi; il avoue seulement qu'il a parlé au père d'*Aubigni*, jésuite, de quelques visions qu'il a eues, et le père d'*Aubigni* dit très-prudemment qu'il ne s'en souvient; enfin le criminel jure jusqu'au dernier moment, sur sa damnation éternelle, qu'il est seul coupable, et il le jure plein de repentir. Sont-ce-là des raisons? sont-ce-là des preuves suffisantes?

Cependant l'éditeur du sixième tome des mémoires de *Condé* insiste encore; il recherche un passage des mémoires de *l'Etoile*, dans lequel on fait dire à *Ravaillac* dans la place de l'exécution:

On m'a bien trompé quand on m'a voulu persuader que le coup que je ferais serait bien reçu du peuple, puisqu'il fournit lui-même des chevaux pour me déchirer. Premièrement, ces paroles ne sont point rapportées dans le procès-verbal de l'exécution; secondement, il est vrai peut-être que *Ravaillac* dit ou voulut dire: *On m'a bien trompé quand on me disait, le roi est bair: on se réjouira de l'a mort.* Il voyait le contraire, et les regrets du peuple; il se voyait l'objet de l'horreur publique, il pouvait bien dire *on m'a trompé*; En effet, s'il n'avait jamais entendu justifier dans les conversations le crime de *Jean Châtel*, s'il n'avait pas eu les oreilles rebattues des maximes fanatiques de la ligue, il n'eût jamais commis ce parricide. Voilà l'unique sens de ses paroles. Mais les a-t-il prononcées? qui l'a dit à *M. de l'Etoile*? un bruit de ville qu'il rapporte prévaudra-t-il sur un procès-verbal? Dois-je en croire ce *l'Etoile*, qui écrivait le soir tous les contes populaires qu'il avait entendus le jour? Défions-nous de tous ces journaux qui sont des recueils de tout ce que la renommée débite.

Je lus il y a quelques années dix-huit tomes *in-folio* des mémoires du feu marquis de *Dangeau*: j'y trouvai ces propres paroles; “ La reine
 „ d'Espagne, *Marie-Louise d'Orléans*, est morte
 „ empoisonnée par le marquis de *Mansfeld*;
 „ le poison avait été mis dans une tourte d'anguil-
 „ les: la comtesse de *Pernits*, qui mangea la
 „ desserte de la reine, en est morte aussi; trois
 „ cameristes en ont été malades; le roi l'a dit ce

soit
 fait,
 Loui
 mon
 foin
 dant
 soit n
 eu tro
 que L
 discrè
 se fait
 valet
 à tort
 toutes
 chamb
 res to
 quelq
 sous p
 les jo
 Aristot
 le dou
 (*) N
 Ravaill

soit à son petit couvert." Qui ne croirait un tel fait, circonstancié, appuyé du témoignage de *Louis XIV.*, et rapporté par un courtisan de ce monarque, par un homme d'honneur qui avait soin de recueillir toutes les anecdotes? Cependant il est très-faux que la comtesse de *Pernits* soit morte alors: il est tout aussi faux qu'il y ait eu trois cameristes malades. et non moins faux que *Louis XIV.* ait prononcé des paroles aussi indiscretes. Ce n'était point M. de *Dangeau* qui faisait ces malheureux mémoires, c'était un vieux valet de chambre imbécille, qui se mêlait de faire à tort et à travers des gazettes manuscrites de toutes les sottises qu'il entendait dans les antichambres. Je suppose cependant que ces mémoires tombassent dans cent ans entre les mains de quelque compilateur, que de calomnies alors sous presse! que de mensonges répétés dans tous les journaux! Il faut tout lire avec défiance. *Aristote* avait bien raison, quand il disait que *le doute est le commencement de la sagesse.* (*)

(*) Nous joindrons ici un extrait du Procès criminel de *Ravillac*, qui peut servir à ce qu'on vient de lire.